

INNOV TOULOIS : MODIFIER LES SYSTÈMES DE CULTURES SUR LE TERRITOIRE, UN TRIPLE EFFET : PRÉSERVER LA QUALITÉ DES MILIEUX, ASSURER L'AUTONOMIE DES EXPLOITATIONS, PRÉSERVER LE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DONC MAINTENIR L'EMPLOI

Des agriculteurs issus de trois groupes de gestion de parcelles, pionniers dans la protection intégrée des cultures, ont souhaité initier une dynamique de changement des systèmes de cultures à travers la démarche collective d'un GIEE. Ils veulent promouvoir le développement de pratiques agro-écologiques pour améliorer les performances économiques et environnementales de leurs exploitations, sur un territoire comprenant des enjeux sur l'eau.

DESCRIPTION DU PROJET

Depuis de nombreuses années déjà, notamment à travers des opérations Agri-Mieux mises en place sur ce territoire, des agriculteurs se sont engagés dans la mise en œuvre de la protection intégrée des cultures en recourant, par exemple, au désherbage mécanique. Ces initiatives ont déjà créé une dynamique sur le département, d'autres groupes lorrains venant s'inspirer des pratiques des agriculteurs toulois. Au sein des groupes de gestion de parcelles concernés, plusieurs agriculteurs souhaitent aller plus loin dans la reconception de leur système de cultures afin de préserver le revenu économique, réduire les intrants, préserver les ressources et assurer l'autonomie des exploitations.

Les actions prévues par le groupe portent en premier lieu sur l'allongement et la diversification de la rotation culturale, que ce soit par le biais de nouvelle culture (en particulier de légumineuses), d'association de culture, de choix variétaux, de cultures dérobées, de gestion de CIPAN... Il est également prévu de travailler sur les produits de biocontrôle.

Chaque agriculteur engagé réalisera une expérimentation d'une pratique agronomique innovante sur ce thème, et en partagera le retour d'expérience à l'occasion de rencontres régulières. Les systèmes mis en place seront suivis sur la durée d'une rotation allongée (donc a minima 5 ans) et évalués en continu sur leur impact environnemental, économique et sur l'organisation du travail.

En complément des projets collectifs sont envisagés afin d'étudier la faisabilité de production de semences fermières pour les CIPAN ou les cultures dérobées, ainsi que les complémentarités des exploitations qui peuvent être développées autour de l'introduction de nouvelle culture (type luzerne) et la gestion de la matière organique (paille, fumier) dans une perspective de conservation des sols et d'amélioration des teneurs en matière organique.

La diversification des cultures, au-delà de la rotation triennale classique colza-blé-orge, est considérée comme le meilleur moyen de lever un grand nombre de freins techniques qui nécessitent sans cela un recours accru aux intrants de synthèse. L'allongement de la rotation et l'introduction de légumineuses va permettre de multiplier les leviers agronomiques pour la maîtrise des bio-agresseurs, tout en limitant le recours aux intrants. Le gain en autonomie, mais aussi en capacité de résilience des systèmes vis-à-vis des aléas climatiques et économiques doit également renforcer la robustesse des exploitations. Les échanges d'informations et la mise en œuvre de projets collectifs vont également renforcer les liens sociaux sur le territoire et offrir aux agriculteurs un cadre technique dans lequel leurs innovations sont reconnues et valorisées. Cette reconnaissance ayant vocation à dépasser le seul public agricole.



Meurthe-et-Moselle (54)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
20

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Association INNOV TOULOIS

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Polyculture-élevage

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Diversification des assolements – allongement des rotations

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Autonomie en azote et développement des légumineuses
► Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phyto
► Systèmes autonomes et économes en intrants

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle

PARTENAIRES ENGAGÉS
► Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
► CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) du Rupt de MAD
► CERES Energie
► Agence de l'Eau Rhin-Meuse
► Arvalis – Institut du Végétal

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
8 septembre 2015

DURÉE DU PROJET
5 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Arrondissement de Toul

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle